exane asset management

Informations clés pour l'investisseur

care (A)

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EXANE CARE FUND – CLASSE A (CODE ISIN: LU1611255552)

Un compartiment de la SICAV luxembourgeoise Exane Funds 2
Société de Gestion : EXANE ASSET MANAGEMENT

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement: l'objectif de gestion de « Exane Care Fund » (le « Compartiment ») consiste à réaliser une performance absolue sur l'horizon d'investissement recommandé.

Univers d'investissement: Géographiquement, l'univers d'investissement est mondial.

Sectoriellement, l'essentiel des positions est concentré dans le secteur de la santé au sens large : pharmaceutique, biotechnologique, technologie médicale, diagnostics médicaux, hôpitaux et centres de soins et autres services médicaux. D'autres positions peuvent être prises dans toute la gamme des secteurs et spécialement pour couvrir l'exposition au marché action.

Structure de portefeuille : le Compartiment est géré de manière discrétionnaire et active en fonction des anticipations de la Société de Gestion. La structure du portefeuille se compose de positions acheteuses et de positions vendeuses, construites selon une analyse fondamentale. Les positions à l'achat et à la vente n'ont pas forcément de liens entre elles, les positions étant gérées chacune séparément et indépendamment. Le portefeuille a un biais directionnel.

La construction des positions acheteuses s'opère soit par l'achat direct d'actions soit par l'utilisation d'instruments dérivés, négociés de gré à gré ou sur le marché coté, de type swap, CFD (contract for difference) ou contrat à terme.
La construction des positions vendeuses s'effectue par l'utilisation d'instruments dérivés, négociés de gré à gré ou sur le marché coté, de type swap, CFD ou contrat à terme, permettant de vendre une valeur, un secteur ou un indice général.

Exposition nette du portefeuille : l'exposition nette au risque marchés actions peut être vue comme la différence entre l'exposition longue et l'exposition vendeuse.
La moyenne de l'exposition nette au risque marchés actions évolue entre 20% et 40% de l'actif net. Toutefois, la Société de Gestion peut sortir significativement de cette fourchette, l'exposition nette au risque marchés actions pouvant alors être réduite jusqu'à 0% ou augmenter jusqu'à 80% de l'actif net, en fonction de son appréciation discrétionnaire du contexte de marché ou en cas de conditions de marché spécifiques.

Un indice de référence composite, composé à 30% du MSCI World HealthCare et 70% du EONIA capitalisé, est utilisé pour les seuls besoins du calcul des commissions de surperformance. Le niveau de l'indice de référence composite n'est pas pris en compte dans l'implémentation de la stratégie d'investissement.

Exposition brute du portefeuille : L'exposition globale issue du recours aux instruments financiers dérivés évoluera entre 80% et 200% de l'actif net. L'exposition totale du portefeuille au risque de marché actions (somme des positions à l'achat et des positions de couverture) est susceptible de varier en fonction des anticipations de la Société de Gestion et des conditions de marché.

Le Compartiment applique la méthode de l'engagement dans le cadre du calcul de son risque global due à l'utilisation d'instruments financiers dérivés qui est strictement limité à 100% de son actif net.

Profil de l'investisseur : le Compartiment s'adresse à toutes catégories d'investisseurs recherchant un processus de gestion active et flexible sur les marchés actions sur un horizon de placement long terme.

Le Compartiment est un OPCVM de capitalisation.

Durée minimum de placement recommandée : le Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Faculté de rachat des actions souscrites : les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions chaque jour d'ouverture de la bourse de Paris avant 12h00.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

L'indicateur synthétique de risque classe le Compartiment sur une échelle allant de 1 à 7 sur la base de l'objectif de volatilité défini dans son prospectus: le Compartiment vise à maintenir une volatilité historique annualisée des valeurs nettes d'inventaire inférieure à 10%. Toutefois, cet objectif de volatilité n'est pas un engagement ou une garantie délivrée par la Société de Gestion.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'exposition diversifiée du Compartiment au risque action explique le classement du Compartiment dans cette catégorie.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels le Compartiment peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire:

- **Risque de contrepartie**: le Compartiment peut encourir des pertes au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie sur leurs opérations de swaps, de CFD, de contrats à terme, de cessions temporaires de titres en cas de défaillance de la contrepartie ou d'incapacité de celle-ci à faire face à ses obligations contractuelles.

- **Risque de crédit** : le Compartiment est exposé au risque de crédit du fait de l'investissement dans des titres de créance d'émetteurs privés pour la gestion de sa poche monétaire. Le risque de crédit correspond au cas de figure où l'émetteur ne peut pas faire face à ses engagements ou sa notation est dégradée. Le risque de crédit est toutefois annexe, la probabilité de défaut étant très faible dans la mesure où le fonds n'investit que dans des titres d'émetteurs de première catégorie, sur des maturités inférieures à trois mois.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du Compartiment.

EXANE asset management

exane asset management

Informations clés pour l'investisseur

care

care (A)

FRAIS DE LA CLASSE A

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Max 5% acquis à la Société de Gestion
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué ci-dessus est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	1,71% TTC
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	20% de l'Ecart de Performance annuel du Compartiment avec HWM et YTD positif. Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice: 0,53%

La Classe A EUR est éligible aux Investisseurs Institutionnels.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont toujours des pourcentages maximums. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le taux des frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en Décembre 2019. Ce taux peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants comprennent les commissions de gestion, la rémunération des fournisseurs de services et la taxe d'abonnement luxembourgeoise, mais n'incluent pas les commissions de performance et les frais d'intermédiation.

Pour plus d'information sur les frais et le mécanisme de « High Water Mark » relatif à la commission de gestion variable, veuillez-vous référer à la section 8 du supplément du prospectus relatif au Compartiment.

PERFORMANCES PASSEES DE LA CLASSE A

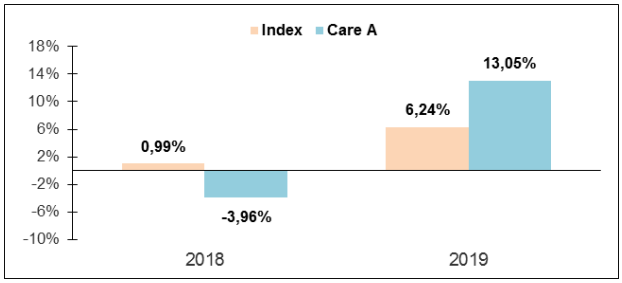

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
- Care ne reproduit pas l'indice de référence composite (30% MSCI World HealthCare et 70% EONIA capitalisé). L'indice est uniquement utilisé pour les besoins du calcul des commissions de surperformance.
- La date de lancement de la Classe A du Compartiment est le 28 juin 2017.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Les performances affichées sont calculées en euros (EUR), nettes de tous les frais à la charge du Compartiment.

INFORMATIONS PRATIQUES

Classe	Code ISIN	Typologie de souscripteurs concernés	Devise	Montant minimum de souscription initiale	Minimum de souscription ultérieure	Affectation du résultat
A	LU1611255552	Investisseurs institutionnels	EUR	EUR 10 000	Aucun	Capitalisation
F	LU1746160271	Investisseurs institutionnels respectant les conditions visées dans le prospectus	EUR	EUR 1 000 000	Aucun	Capitalisation
B	LU1611255636	Tous investisseurs	EUR	1 Action	Aucun	Capitalisation

Les prospectus, rapports annuel et semestriel de la SICAV ainsi que toute information pratique telle que la valeur nette d'inventaire à jour des Classes sont disponibles gratuitement, en français, au siège social de la SICAV ainsi que sur le site internet de la Société de Gestion à l'adresse suivante : https://www.exane-am.com/fr/fonds/care

Dépositaire et Agent Administratif
BNP Paribas Securities Services
60, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la Société de Gestion sont disponibles sur le site d'Exane Asset Management, à l'adresse suivante: https://www.exane-am.com/sites/default/files/eamdocs/EAM-PR-FR.pdf et une version papier est disponible, sans frais, sur demande auprès du siège social de la Société de Gestion.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant distincts, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf disposition contraire des documents constitutifs de la SICAV.

Les investisseurs sont avertis que la législation fiscale de l'état membre d'origine du Compartiment peut avoir une incidence sur leurs situations fiscales personnelles.

Exane Funds 2 ne peut être tenue responsable que des informations contenues dans ce document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Le Compartiment peut être constitué d'autres types de classes d'actions. Les investisseurs peuvent trouver plus d'informations sur ces classes dans le prospectus du Compartiment ou sur le site internet de la Société de Gestion à l'adresse indiquée précédemment.

Les actionnaires peuvent demander de convertir tout ou partie des actions qu'ils détiennent dans une Classe d'un compartiment déterminé en actions d'une autre Classe du même compartiment ou d'un autre compartiment à la condition que la devise des actions de l'autre Classe soit identique. Pour plus de détails, les actionnaires peuvent se reporter à la Section VIII 4 du Prospectus.

Le Compartiment est agréé au Luxembourg et a été autorisé à la commercialisation par l'autorité de régulation luxembourgeoise, la *Commission de Surveillance du Secteur Financier*. La Société de Gestion Exane Asset Management est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP01015.

Aucune classe d'actions ne peut être offerte ou vendue à des « US Persons » telles que définies par la loi US Securities Act de 1933 qui sont considérées comme des Personnes Non Autorisées au sens de l'article 11 des statuts de la SICAV.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2020/02/12.

EXANE asset management